Verviers, d'autres encore ont battu des records de distance.

Les nombreuses sociétés de mineurs furent l'objet d'acclamations particulièrement chaleureuses. Coiffés d'un casque en cuir bouilli surmonté d'une lampe de mine, vêtus d'habits de toile bleue, alertes, jouant avec entrain, marchant au pas, ils avaient vraiment bel aspect.

D'autres se faisaient remarquer par l'heureux choix de leur costume, où se mélangeaient agréablement les couleurs bleues, blanches et vertes, par leurs plumets blancs ou noirs, leurs épaulettes éclatantes de blancheur. De celles-là étaient la Fanfare des Mines de Béthune, les Trompettes des Mines de Dourges, accompagnés d'une section de fifres, l'Orphéon des Mines d'Aniche, les « Cœurs Joyeux » de Liévin, l'Harmonie « La Houille », de Drocourt, l'Harmonie des Mines de Liévin, qui, rue Saint-Sauveur, devant la maison de Desrousseaux, joua, aux applaudissements de tous, le « Petit Quinquin ».

L'Harmonie communale d'Hazebrouck eut un véritable succès de curiosité. Elle offrait d'ailleurs un spectacle des plus originaux et des plus pittoresques! A l'avant marchaient, majestueux, énormes, quatre superbes grenadiers, au chef recouvert d'un vaste schako de poil noir, vêtus d'un vaste tablier blanc, armés d'un fusil et d'un sabre. Derrière eux venaient une escouade de sapeurs-pompiers au casque étincelant, à la tenue impeccable, puis l'harmonie elle-même, tout aussi correcte. Une seconde escouade de sapeurs-pompiers au costume miroitant fermait la marche. D'enthousiastes bravos saluèrent le passage des Hazebrouckois.

Signalons encore l'Harmonie municipale de Thiant, dont tous les musiciens étaient revêtus de la tenue coloniale, veste, pantalon et casque de toile blanche ; la Société Philharmonique de Comines, parée de brillants uniformes ; la Lyre Provinoise, de Provin ; les Trompettes d'Hazebrouck ; l'Harmonie municipale d'Estaires, et les nombreuses sociétés, surtout chorales, de la Belgique.

Le défilé de toutes ces sociétés ne dura pas moins de deux heures et demie, de 3 heures à 5 heures 1/2. Devant la tribune, chacun des musiciens saluait le délégué du ministre, le préfet et le maire, qui, eux, répondaient de la meilleure grâce, heureux du beau succès de cette fête.

Les Concerts

La dislocation des Sociétés s'opéra sur la place de la République. Chacune d'elles gagna l'emplacement qui lui avait été désigné et aussitôt commença l'exécution des deux morceaux désignés par le programme.

A l'Hippodrome les gradins furent envahis du parterre au faîte. C'était là en effet que jouaient les plus fortes de nos Sociétés, telles que la Musique municipale d'Anzin avec ses 80 exécutants, l'Harmonie des Etablissements Agache avec 87 exécutants, la Grande-Harmonie de Roubaix avec 120 exécutants, la Chorale la Lyre de Douai avec 180 chanteurs, la Société Philharmonique d'Armentières avec 110 exécutants, l'Harmonie municipale de Saint-Amand-les-Eaux avec 96 exécutants, l'Harmonie municipale d'Aniche avec 100 exécutants.

Au Théâtre municipal, même affluence pour entendre les mélodies des Fanfares des Mines de Lens, d'Ostricourt, d'Abscon, d'Auberchicourt, de Courrières, etc.

Toute la soirée des multitudes d'auditeurs se pressèrent autour des kiosques où se succédèrent sans interruption jusqu'à dix heures du soir les Sociétés de musique qu'il serait trop long d'énumérer toutes ici.

Les Illuminations

Au premier coup de neuf heures, les fausses-portes géantes qui s'échelonnent de la Grand'Place à la gare s'embrasent instantanément. Massée aux terrasses des cafés, la foule accueille cette illumination par des cris de joie et par des salves d'applaudissements.

Et la promenade commence sous les voûtes resplendissantes. Elle durera jusqu'à minuit, heure de l'extinction des feux.

Les flots humains montent, descendent, se croisent. Des remous se produisent çà et là aux points de rencontre. Les curieux vont lentement, portés par la houle.

Point de ces bousculades insupportables comme on en voit au sein des multitudes trop pressées. Ces gens cheminent sans hâte et prennent le temps de tout admirer.

On cotoie avec plaisir ce bon peuple en liesse et en verve, qui crie très haut son honnête satisfaction, son enthousiasme sincère.

Des groupes, où l'on se tient par la main pour ne perdre en route aucune unité, les réflexions cocasses, les exclamations savoureuses jaillissent. Les patois des diverses régions se mêlent. Chaque terroir apporte dans cette mouvante tour de Babel sa note d'originalité pittoresque.

A la croisée des voies latérales parviennent, par bouffées, les flons-flons assourdis des musiques installées dans le voisinage. Dans la foule, les serinettes, les mirlitons, les sifflets font rage. C'est un vacarme assourdissant. Des loustics lancent à bout portant leurs coups de trompette stridents aux oreilles des passants...

Des « hep » d'appel se répondent ; des cannes, des parapluies se lèvent en signaux de reconnaissance. Juchés sur les épaules de leurs pères, des bambins fatigués pleurent ou s'endorment, bercés par le bruit.

Les cars, presque immobilisés, pris d'assaut, sonnent sans interruption pour demander, mais en vain, le passage. Pardessus tout volent les petits ballons. Des camelots sévissent.

Et aussi les étudiants inévitables. Le béret en bataille, ils acclament sur l'air des Lampions — c'est le cas ou jamais — le vrai, l'authentique « D'siré », qui, de gris clair vêtu, exécute une danse fantasmagorique... Un personnage manque cruellement ce soir. N'aurait-on pu attendre jusqu'après les fêtes de Lille pour interner le « baron » Hautefeuille, qui aurait eu son rôle tout indiqué ce soir sur la Place de Lille ?

Cependant les groupes d'étrangers ont fini par atteindre la gare. Une dernière fois ils se retournent sur les splendeurs de Lille-capitale, puis s'engouffrent sous le hall où les seuls voyageurs ont accès.

Les partants gagnent enfin les quais, des refrains aux lèvres, une franche gaîté dans les yeux et au cœur une joyeuse reconnaissance pour l'hospitalité cordiale qu'ils ont trouvée aujourd'hui chez les Lillois accueillants.

LES MUSICIENS DE LA FLOTTE SONT ARRIVÉS

Les musiciens des équipages de la flotte de Brest sont arrivés dimanche soir à Lille, par le train de 4 heures 54. Ils ont été logés dans un hôtel de la place des Reigneaux.

Leurs instruments les suivent dans un autre train. Pourvu qu'ils ne restent pas en panne.

—(o)—

Programme du Lundi 17 Juin

A 8 h., jeux populaires. — A 10 h., réception à la gare de la musique de la flotte de Brest, cortège. — A 1 h. banquet des musiciens de la flotte, Hôtel Maréchal. — A 2 h., sur le canal de la Haute-Deûle, joutes sur l'eau. — A 2 h. 1/2, réception de la Chorale des élèves-maîtresses de Douai. — A 3 h., quai Vauban, jeu de bagues sur l'eau, jeux populaires ; au Vélodrome de Lille, au Croisé-Laroche, Grand Prix de la Ville de Lille. — A 4 h., à l'Hippodrome, audition par la musique de la flotte et la chorale des élèves-maîtresses de l'Ecole normale de Douai. — A 6 h., distribution des récompenses, kiosque de l'Esplanade. — A 8 h., concerts : Grand'Place, par le Cercle Bégloz ; place de la République, par la musique des Canonniers ; place du Concert, par la Fanfare de Fives. — A partir de 9 h., illuminations.

Sucrez vos Fraises
avec le
SUCRE BEGHIN
Sucre à Fruits en boîtes de 1 kilo et de 500 gr.
041

Les Planteurs de Tabac

DEVANT LE MINISTRE DES FINANCES

Une délégation des planteurs de tabac se trouvait à Paris mercredi dernier 12 juin, pour présenter à M. le ministre des finances les desiderata exprimés par les planteurs de tabac, réunis aux congrès de Vic-en-Bigorre (Hautes-Pyrénées), les 1er, 2 et 3 mars dernier, et de Périgueux, (Dordogne), les 20 et 21 avril.

Cette délégation était composée de cinq membres ; trois représentaient la Fédération nationale des planteurs de tabac lourd ; deux représentaient l'Union nationale des planteurs de tabac à fumer.

Les trois premiers étaient : MM. Louis Delport, président de la Fédération nationale, agriculteur à Cabessut-Cahors, de la Fédération du Lot ; A. Réjeau, agriculteur à Tonneins, de la Fédération du Lot-et-Garonne ; Henri Ghestem, agriculteur à Verlinghem, de la Fédération du Nord.

Les deux autres étaient : MM. Ch. Négrier, président de l'Union nationale, avoué à Ribérac, de la Fédération de la Dordogne ; et Vercouttre-Gombert, instituteur à Fournes, du Syndicat de l'arrondissement de Lille et de la région du Nord.

Cette délégation fut reçue, à deux heures, dans les salons donnant accès aux couloirs de la Chambre des députés, par le groupe interparlementaire de défense des planteurs de tabac, présidé par M. Fitte, maire de Vic-en-Bigorre, député des Hautes-Pyrénées, et représenté par douze membres, sénateurs et députés des départements cultivant le tabac.

Furent étudiées toutes les questions intéressant la réglementation, la réception du tabac cultivé en France, notamment l'expertise et le relèvement des prix, qui ne sont plus en rapport avec l'augmentation des salaires et du coût de la vie actuellement en France.

M. le ministre, instruit des vœux émis aux différents congrès au sujet du mode de nomination des experts, avait élaboré un projet qu'il avait soumis pour la circonstance au groupe interparlementaire. Ce projet fut communiqué par son entremise à la délégation des planteurs, qui, malgré les réticences un peu sévères de l'administration représentée par l'honorable M. Morel, directeur général de l'administration des tabacs, trouvèrent ce projet incompatible avec leurs désirs et peut-être même susceptible de semer la division entre eux, et prièrent le groupe de défense de le modifier de façon à le rendre acceptable par eux. Ce qui fut fait d'un commun accord.

Il fut ensuite question du relèvement des prix ; une discussion assez longue en même temps que très intéressante fut soutenue par l'administration d'une part et le groupe interparlementaire, documenté par les planteurs, d'autre part, sur les prix proprement dits, sur la prime à la finesse et la prime à la bonne présentation. Finalement, on tomba d'accord sur la nécessité ou tout au moins sur l'utilité du relèvement des prix en général.

A cinq heures, la délégation fut présentée à M. le ministre des finances par le groupe interparlementaire. M. Jules Dansette, député du Nord, y assistait.

L'entrevue fut des plus courtoises. M. Fitte, président, exposa en termes précis et clairs que les désiderata des planteurs, sur la nomination des experts d'abord, étaient réellement fondés et soumit au ministre le projet qu'il venait d'élaborer d'accord avec eux. M. Klotz étudia ce projet, point par point, d'une façon bienveillante et promit d'accorder ce qu'il pouvait, en sauvegardant, bien entendu, les intérêts multiples qu'il avait à défendre et qui pourraient se trouver lésés par une condescendance trop grande à l'égard des planteurs.

C'est alors que M. Ghestem, de la Fédération du Nord, crut bon d'exposer à M. le ministre la situation critique des planteurs du Nord et la nécessité d'intervenir au plus tôt pour l'amélioration de cette situation par le relèvement des prix.

« Les cultivateurs du Nord qui pratiquent la culture si intéressante du tabac, dit-il, sont aidés dans cette besogne par des ouvriers ayant des aptitudes tout à fait spéciales ; ceux-ci sont liés aux planteurs par un contrat leur garantissant 40 à 50 0/0 du produit de la récolte pour les rémunérer de leur travail ; on les appelle les « personniers ou entrepreneurs ». Autrefois, ils recevaient 33 0/0 du produit de la récolte et s'en trouvaient satisfaits ; aujourd'hui, ils reçoivent 40 ou 50 0/0 suivant le mode de culture ou d'engrais employés, et ils n'arrivent qu'à peine à faire leurs frais, et, en tous cas, leurs salaires restent en-dessous de la moyenne pratiquée aujourd'hui.

Le cultivateur, de son côté, avec les 60 ou 50 0/0 qui lui restent, peut à peine faire face à ses dépenses : achat d'engrais, location de terre, contributions, travail des chevaux, entretien, etc. Les conséquences d'un tel état de choses se devinent aisément : situation critique et, dans un temps peu éloigné, diminution progressive de la culture du tabac et peut-être même sa disparition, ce qui serait infiniment regrettable, à cause de la somme considérable de travail qu'elle procure à la culture en famille pendant dix mois de l'année.

Il existe un fait indéniable : c'est qu'il n'y a plus que les anciens qui pratiquent cette culture ; les jeunes, trouvant un salaire plus rémunérateur à l'usine, à la ville ou ailleurs, abandonnent la profession ; et quand les « vieux » auront disparu, voudrait-on relever la culture du tabac, qu'on ne le pourrait plus, parce qu'on ne trouverait plus d'ouvriers ayant les aptitudes nécessaires. Il y a donc urgence à protéger cette culture dans le plus bref délai possible. Il est en votre pouvoir, M. le ministre, en relevant les prix pratiqués par l'Etat-Monopole, de ramener à la campagne ces jeunes gens qui ont exercé cette profession spéciale dans leur jeunesse ; si vous nous donnez satisfaction, ils reviendront à la terre ; ils fonderont une famille et rendront ainsi des bras à la culture et des enfants à la France. »

Ces paroles bien senties, prononcées par un cultivateur expérimenté comme l'est M. Ghestem, firent bonne impression sur M. le ministre, et les membres du groupe, trouvant dans ces arguments les causes de l'émigration des campagnes et de la dépopulation de la France, insistèrent fermement près du ministre pour que satisfaction fût donnée aux planteurs. Après quelques échanges de vues, le groupe interparlementaire et la délégation des planteurs prirent congé de M. Klotz, emportant le ferme espoir qu'une amélioration sensible se produira bientôt, pour le bien des planteurs, et surtout pour l'amélioration du sort du travailleur des champs.

NOMINATION ECCLÉSIASTIQUE

M. Saint-Aubert, vicaire à Lecelles, est nommé curé d'Haucourt.

ROUBAIX

Cambriolage rue Pellart

UN COFFRE-FORT ÉVENTRÉ

Dans la nuit de samedi à dimanche, des cambrioleurs se sont introduits chez M. Henri Vanquaethem, ferblantier, rue Pellart, 656, en fracturant une porte située derrière l'immeuble et donnant rue Latine.

Ils fracturèrent deux autres portes à l'intérieur et parvinrent jusqu'au bureau. Ils s'attaquèrent au coffre-fort, pesant 200 kilos, et parvinrent à le conduire dans la cuisine. Le coffre-fort fut défoncé au moyen d'outils trouvés dans l'atelier.

Les cambrioleurs s'emparèrent de 100 fr., de bijoux et d'argenterie. Ces différents objets seuls ont été retrouvés dimanche par des enfants jouant rue Saint-Antoine.

Au Sacré-Cœur. — Mardi 18 juin, à 8 heures et demie, pèlerinage de la paroisse du Sacré-Cœur et de ses écoles.

A 8 heures du soir, ouverture du Triduum préparatoire à la fête de l'Adoration.

Hier, au pèlerinage de tous les hommes d'œuvre de Roubaix, le R. P. Hoffmann a prononcé le sermon. Il l'a fait avec toute son âme, demandant à tous ses compatriotes de vivre d'une vie de plus en plus chrétienne et de travailler à la régénération religieuse de notre société. La parole du prédicateur aimé de tous les catholiques de notre ville, a été très goûtée de tous ses auditeurs.

Décision intéressante. — Notre maire M. Lebas vient, d'accord avec la Préfecture et l'Administration du Tramway Mongy, de décider la création d'une nouvelle voie de tramway à l'avenue Le Nôtre.

Notre ancienne municipalité, qui voulait sauvegarder la tranquillité du jardin public, n'avait pas voulu concéder cette nouvelle voie même après une intervention du Préfet. Aujourd'hui on a cédé. Quelles sont les conditions apportées par notre Administration à cette décision, l'avenir nous le dira.

Guide mondain. Le Jardin de l'Instituteur, La Basse-Cour, traité pour les soins à donner aux poules, aux lapins, aux pigeons. — LECTURE POPULAIRE, 36, Grande-Rue.

—(o)—

ÉTAT-CIVIL DE ROUBAIX

Sous reconnaissez le Baptême Thomas fils
Supérieur à tous, 5, rue du Priez, LILLE
090

du 16 juin

Naissances. —Alfred Vaneenoo, rue Chanzy, cour Dekien, 2. — Arthur Delcourt, rue Bernard, cour Duquesnoy, 1. — Céline Hourez, r. Beaurewaert, cour Jenart, 6. — Robert Créteur, rue Watt, 47. — Paule Tanchon, boulevard Gambetta, 149.

Décès. — Irma Florin, 65 ans, avenue Julien-Lagache.

Publications de mariages.— Jules Ghiot, apprêteur, rue de Denain, 113 et Madeleine Delesalle, doubleuse, rue de Maubeuge, fort Loridan,, 58. — Rigobert Bostyn, maçon à Eename (Belgique) et Céline Cheyns, journalière, id. — Henri Claes, menuisier, rue Delespaul, 36 et Pauline Peire, soigneuse, rue d'Anzin, c. Lebrun, 5. — Edmond Demangeot, monteur, rue de Jemappes, 24 et Félicie Martel, à Marquette. — Arthur Hespel, rentreur, à Wattrelos et Gabrielle Dejonghe, piquûrière, rue Labruyère, 67. — Edouard Henriest, mécanicien, rue Choiseul, c. J.-Mulliez, 6 et Mélanie Hoffelinck, gazeuse, rue Turgot, 88. — Achille Vande Casteele, traceur, rue du Luxembourg, c. Warlhem, 2 et Eugénie Vanhuyse, ourdisseuse, id., 3. — Robert Fourneau, zingueur, rue de Flandre, 136 et Zélia Desfontaignes, couturière, rue Voltaire, 95.

Jean Mertens, comptable, rue du Fresnoy, 69 et Marie Lecomte, couturière, à Lys. — Albert Delhaie, tisserand, rue Vaucanson, 3 et Marie Noppe, encaisseuse, rue d'Italie, 60. — Victor Béhague, mouleur en fer, rue Nadaud, 51, et Marthe Hubaut, soigneuse, rue Philippeille, 11. — Maurice Philipperon, employé de commerce, rue de Crouy, 10 et Anna Louche, modiste, rue Lecomte-Baillon, 1. — Robert Pouille, journalier, à Croix et Adèle Christiaens, empaqueteuse, rue de Lille impasse des Arts, 10.

Henri Devos, mécanicien, place de la Nation 27 et Marguerite Charlet, demoiselle de magasin, rue des Longues-Haies, 284. — Jules Desurmont, s. prof., Boulevard Gambetta, 92 à Tourcoing et Marcelle Prouvost, s. prof., boulevard de Paris, 121. — Jules Bontinck, tailleur d'habits, rue Monge, 56 et Noémie Rasselet, ménagère, rue Choiseul, maisons Foveau, 31. — Edouard Hofer, teinturier, à Neukoelln (Allemagne) et Louise Vollekint, s. prof., id. — Guillaume Soorbeck, débourreur, rue Basse-Masure, cour Agache, 6 et Fernande Vanslambrouck, soigneuse, Grande-Rue, 203.

Toute famille doit avoir son flacon d'**ÉLIXIR** des **PÈRES CHARTREUX** « Tarragone » en cas d'indisposition.
060-9

TOURCOING

LA PROCESSION ANNUELLE

UNE SOLENNITÉ EUCHARISTIQUE IMPOSANTE

A MOUVAUX (SACRÉ-CŒUR)

La pluie tombait en abondance depuis cinq heures du matin et à midi on pouvait croire qu'elle n'aurait point cessé de la journée. A trois heures et demie il y eut une dernière averse qu'un vent violent, en chassant les nuages, fit de courte durée. Ce mauvais temps retint chez eux bien des Tourquennois qui s'étaient promis de se rendre à la procession de Mouvaux. Qu'eut donc été la superbe démonstration de foi et d'amour pour Notre-Seigneur que nous avons vue hier, si la journée avait été ensoleillée ? Car il était venu à Mouvaux plusieurs milliers de dames et certainement un bon millier d'hommes, qui firent partie du cortège. Dans ce nombre nous ne comprenons ni les enfants, ni les simples spectateurs.

Les paroissiens du Sacré-Cœur, la plupart ouvriers, avaient modestement mais unanimement décoré leurs maisons de bannières et de drapeaux ; leurs rues étaient jonchées abondamment de verdure et de fleurs ; des fausses portes, portant des inscriptions à la louange du Saint-Sacrement, étaient édifiées sur le parcours que devait suivre la procession.

Le cortège se mit en marche à 4 heures au milieu de la double haie d'une foule sympathique venue de Tourcoing et de Mouvaux. Au passage du dais, elle s'agenouilla pieusement.

En dehors des groupes paroissiaux que M. l'abbé Mouquet, curé, a organisés avec bon ordre et bon goût, citons la participation à la procession des tambours, clairons et fifres de l'Avant-Garde de J. C. de Saint-Christophe, précédés de leur splendide drapeau ; les délégations des patronages et des œuvres d'hommes de Tourcoing ; l'excellente fanfare de l'Institution Saint-Louis ; une délégation des élèves du Collège ; un groupe fort imposant de la Ligue Patriotique des Françaises et enfin une belle phalange d'hommes. Le Saint-Sacrement était porté sous le dais par M. Gruson, pro-doyen de Notre-Dame.

Une première bénédiction fut donnée, du haut du reposoir édifié dans le verger de la ferme Poissonnier, entre deux hauts noyers dont l'ombrage était bienfaisant sous le soleil qui venait heureusement de se montrer. Une seconde bénédiction fut donnée dans le parc de l'habitation de M. Léon Dubar-Leblanc, au milieu d'une décoration florale splendide et du haut d'un autel installé sur le perron et paré avec un goût délicat. La foule et les groupes du cortège s'étaient massés dans le parc. Ensemble ils chantèrent le « Credo », puis M. l'abbé Beun, missionnaire diocésain, adressa une allocution aux paroissiens du Sacré-Cœur et aux Tourquennois qui étaient venus témoigner de leur amour pour Notre-Seigneur.

Il leur demanda ensuite de répéter ses acclamations de foi, de confiance et d'amour envers Jésus-Hostie. Enfin le chant du « Tantum ergo » et la bénédiction du Saint-Sacrement terminèrent cet acte d'adoration.

La procession reprit le chemin de l'église. Après le salut et une dernière bénédiction, M. l'abbé Mouquet remercia M. le pro-doyen Gruson d'avoir bien voulu présider à la grandiose cérémonie ; ses paroissiens de leur dévouement qui les avait poussés à décorer et orner leurs rues avec tant de zèle ; les Tourquennois de leur empressement à venir sur la terre hospitalière de Mouvaux, continuer la tradition plusieurs fois séculaire que le sectarisme a brisée dans leur ville.

Le Conseil municipal se réunira le 18 juin, à 8 h. 1/2 du soir. Voici l'ordre du jour :

Comptes des dépenses imprévues. — Comptes administratifs du Maire et gestion du receveur municipal pour 1911. — Budget supplémentaire communal de 1912. — Hospices : compt administratif de 1911 ; Budget supplémentaire de 1912. — Bureau de bienfaisance : compte administratif de 1911 ; Budget supplémentaire de 1912. — Services municipaux : Marchés divers. — Conseil de prud'hommes : Désignation d'un électeur ouvrier et d'un électeur patron pour assister le Maire à la revision des listes électorales. — Ecole de musique : Demande de transformation en école nationale. — Nomination des membres des Commissions permanentes. — Hospices : Désignation de deux délégués pour faire partie de la commission administrative. — Bureau de bienfaisance : Nomination de deux délégués pour faire partie de la commission administrative. — Ecole de filles, rue Fin-de-la-Guerre : Création d'un 5e emploi d'adjointe. — Délivrance par le Maire de certificats de vie aux pensionnaires de l'Etat : Autorisation du Conseil. — Police : Demande de liquidation de pension d'un sous-brigadier. — Sapeurs-pompiers : Demande de liquidation de pension d'un sapeur-pompier volontaire. — Sourd-Muet : Demande de bourse. — Assistance obligatoire aux vieillards : Application de la loi.

Un marchand de charbon indélicat. — Un marchand de charbon, Cyrille Desmets, 33 ans, rue du Moulin-Tonton, à Wattrelos, vendait du charbon au détail, rue de la Croix-Rouge. Un agent pesa les sacs. Ceux-ci au lieu d'avoir un poids de 41 kilos n'en possédaient que 38. Les sept sacs qui restaient sur la voiture furent saisis.

Le marchand indélicat en avait déjà vendu 37. Procès-verbal lui a été dressé.

BIJOUTERIE-HORLOGERIE-ORFÈVRERIE
Ve ROMMENS-VANZEVEREN ; 13, Gde-Place
0276

Tirage d'obligations. — Samedi matin à dix heures, à eu lieu à la Mairie, le tirage d'obligations émises pour l'emprunt de 7.123.500 fr.

211 numéros ont été extraits de la roue. 48 de la 1re série et 163 de la seconde série.

Voici les numéros qui seront remboursés à 500 francs :

1096	1782	919	1250	745	525	1701
224	1562	1265	537	415	587	338
1180	1278	397	1670	1482	1797	798
649	1874	1368	1846	1347	591	1684
817	1408	206	514	81	1344	33
1914	1348	970	1495	386	235	4137
673	1743	1834	158	1195	1903	203
1444	1348	970	1495	386	235	4137
6395	14403	7580	13183	8016	10329	9788
10033	2893	7757	11657	4078	4069	8659
4718	4485	13414	5018	9366	7258	8078
9805	10391	12375	11278	6250	6578	13761
8472	7596	10238	7933	11351	9724	13659
3047	2430	10586	8947	14027	10516	11828
8682	5375	6199	9161	13567	6653	4070
9205	8290	13318	11453	10830	3369	10964
13686	5959	5437	2182	11414	3511	9839
7541	7431	1103	10218	7141	14387	2888
10046	6009	8600	13763	10444	12347	2366
9990	12503	2193	11467	13478	8427	7354
5634	13163	11405	4600	2785	11249	3281
2281	8716	7732	9114	5625	2171	9209
6925	13444	8636	7059	3886	9766	9385
10590	6942	11658	13652	13661	8313	11170
3057	11873	9828	7028	9085	9280	8529
4128	8808	14496	5835	4604	12621	3216
5049	14466	9325	13200	2492	7126	4750
11007	7672	12551	6718	3377	2910	3270
2036	6550	13503	11553	10353	12067	7100
10360	8171	3843	4294	8551	12511	7489
7948	7994	2797	13321	3584	6159	13211
5963						

Le vol de chez M. Joire-Rasson, rue de Wailly. — Trois arrestations. — Dans la nuit du 3 au 4 juin, des malfaiteurs s'introduisaient chez M. Alexandre Joire-Rasson, rue de Wailly, et dérobaient pour environ 5.000 fr. d'argenterie.

Les agents de sûreté Josson et Steux furent chargés de retrouver les coupables. Ils ont rempli leur mission avec succès.

Ayant appris par les agents de patrouille que trois individus mal notés avaient été aperçus la nuit du vol dans les environs de la rue de Wailly, les policiers parvinrent à établir leur identité. Il s'agissait de Gaston Théry, 25 ans, tisserand, rue Masséna, 70, déjà condamné de nombreuses fois pour vols et passible de la relégation ; Paul Desreux, 20 ans, employé de commerce, demeurant en logement, rue du Tilleul, 14, un des auteurs du vol de calices commis récemment à l'église Ste-Marie-des-Anges, et Paul Vandenbulke, 19 ans, tireur de cordes, qui lui aussi a été à maintes reprises arrêté.

Ces trois individus ne travaillaient pas depuis un certain temps et vivaient largement. C'est ainsi que Théry offrait il y a quelques jours un billet de 100 fr. à une jeune fille qui refusa. Dans un estaminet de la rue des Ursulines où il faisait la « noce » dimanche dernier, il montrait des louis d'or et un billet de banque laissant entendre que cet argent provenait d'un vol.

Les policiers demandèrent à Théry l'emploi de son temps dans la nuit de 3 au 4. Il affirma s'être couché à onze heures à son logement, chez Rabaut, rue des Ursulines. Le cabaretier prétend que c'est faux. Finalement, devant les preuves toujours de plus en plus convaincantes, l'arrestation des trois malfaiteurs fut décidée.

Gaston Théry fut pris samedi soir au moment où il pénétrait au « Café Louis », place Victor-Hassebroucq. Les deux autres, Desreux et Vandenbulcke, entraient à leur logement lorsque des agents de sûreté vinrent leur passer les menottes.

M. Broux, commissaire, interrogea les trois prisonniers. Ceux-ci nièrent être les auteurs du vol. C'est bien possible, disent-ils, que nous ayions fait la noce, mais nous n'avons cambriolé aucune maison.

L'argent qu'ils dépensaient follement, ils disent se l'être procuré par la fraude du tabac ou en jouant aux courses. Plusieurs confrontations eurent lieu, mais elles n'ont jusqu'ici donné aucun résultat.

Les trois prisonniers ont été conduits à Lille dimanche matin, à dix heures.

Le service de la sûreté a pu également établir que l'argenterie volée avait été vendue à Lille à un brocanteur. Les cambrioleurs avaient touché chacun 300 francs.

L'enquête se poursuivra maintenant à Lille, un juge d'instruction étant chargé de l'affaire.

92 Millions

526.000 FRANCS

PAYES EN 1911

Tel est le chiffre des sommes payées par la **Compagnie d'Assurances Générales sur la Vie** à ses Assurés et Rentiers Viagers pendant le cours de l'année 1911.

Cette somme se répartit ainsi qu'il suit :

1° Aux ayant-droits des assurés décédés	15.221.587	»
2° Polices arrivées à terme	19.312.542	»
3° Bénéfices attribués aux assurés, rachats de contrats, et divers	6.071.416	»
4° Arrérages de Rentes Viagères	51.920.455	»
	92.526.000	»

La **Compagnie d'Assurances Générales sur la Vie** (entreprise privée assujettie au contrôle de l'Etat), 87, rue de Richelieu, à Paris, fondée en 1819, est la plus ancienne des Compagnies françaises similaires.

Envoi **gratuit** de notices et tarifs sur demande adressée soit au siège social de la Compagnie, 87, rue de Richelieu, Paris, soit à l'un de ses représentants dans les départements, notamment à Monsieur FOUQUES, 30, rue Patou, Lille. 0170

—(o)—

ÉTAT-CIVIL DE TOURCOING

du 16 juin

Naissances. — Yvonne Corseillis, rue Nationale, 122. — Marguerite Logiest, rue de Nice, 61. — Georges Montagne, rue de Menin, cour Bourla, 10.

Publications de mariage. — Henri Desmettre, tisserand, à Tourcoing, et Mathilde Lécluse, à Marcq-en-Barœul. — Cyrille Vanderplaetse, tisserand, à Herseaux, et Albertine Dewinter, id. — Jules Desurmont, s. prof., à Tourcoing et Marcelle Prouvost, s. prof., à Roubaix. — Victor Brouck, teinturier, rue La Rochefoucault et Jeanne Dendonckère, soigneuse, rue du Laboureur, 2. — Gérard Commine, domestique, rue du Touquet, 248 et Philomène Cousaert, rue du Touquet. — Jules Deconinck, domestique, rue du Bus, 2 et Alice Héquette, s. prof., rue Mirabeau.

Albert Delannoy, agent de police, rue du Blanc-Seau, 270 et Hélène Corselle, piquûrière, rue Solférino, 47. — Jules Detournay, empl. de commerce, rue du Sergent-Bobillot, 38 et Jeanne Roussel, tailleuse, rue de Moscou, 13. — Romain Flipo, s. prof., rue de Guisnes, 30 et Madeleine Sax, s. prof., rue Faidherbe. — Jules Labit, électricien, rue Blanche, 18 et Maria Deheule, rue de Moscou, 37.— Alphonse Pinoit, rattacheur, à Mouscron et Jeanne Forret, doubleuse, rue de Beauvais. — Georges Renaerd, rattacheur, rue de la Malence, 151 et Marguerite Haquette, id., 156. — Joseph Salembier, trieur, rue du Moulin-Fagot, 4 et Lucie François, soigneuse, rue des Cartiers, 75. — Justin Tugler, employé de commerce, rue de la Latte, 80 et Laure Demoor, ménagère, rue Desaix, 18. — Paul Vanveerdeghem, employé de commerce, rue Nationale, 89 et Rachel Degeyter, s. prof., rue Houchard, 119.

HALLUIN

Accident d'automobile. — Samedi soir, vers 6 heures et demie, Mme Mahieu passait rue de Lille, conduisant un automobile. A l'angle de la rue de la Gare, M. Pierre Vercamer, 48 ans, ouvrier à la tuilerie mécanique, descendit le trottoir au moment où l'automobile tournait la rue. Au lieu de presser le pas, il revint sur le trottoir, mais la roue de la voiture l'atteignit au pied droit. M. Vercamer reçut les soins du docteur Mahieu, qui releva une foulure du pied et lui prescrivit trois semaines de repos.

HALLUIN. — Naissances. — Imelda Callemyn, rue Frasez, 3. — André Vandamme, au Ham.

LILLE

Attention aux pick-pockets. — Les grandes fêtes sont toujours une bonne aubaine pour les pick-pockets. Ils n'ont pas manqué d'opérer aux fêtes de Lille.

Samedi soir, à 8 h. 1/2, Marcel Victoire, 15 ans, rue de Thionville, 27, se promenait place du Théâtre. Il admirait les illuminations lorsque soudain il ressentit un choc violent à la poitrine. C'était un grand diable chaussé d'espadrilles qui venait de lui arracher sa montre.

— Dimanche, à 4 h. 1/2 de l'après-midi, M. Jules Laloy, 40 ans, magasinier, rue Négrier, attendait, en face de la Société Générale, le défilé des sociétés. Soudain une bousculade se produisit à la faveur de laquelle M. Laloy fut dépouillé de son porte-monnaie contenant 3 fr. 50.

Rixe. — Dimanche soir, à 5 h., Jules Ranon, 40 ans, cabaretier, rue Philippe-de-Comines, 85, avait une violente discussion avec un consommateur, Félix Wallaert, tapissier, rue Caumartin, 4.

Brusquement il saisit un siphon et en asséna un coup sur la tête de M. Wallaert à qui il fendit l'arcade sourcilière droite. Le blessé a été soigné sur place puis conduit chez lui.

Dépêches de la Nuit

LA CONQUETE DE L'AIR

Le CIRCUIT de L'ANJOU

La première journée

Nous avons donné hier le programme complet de cette épreuve qui, par suite du mauvais temps, n'a pas obtenu le succès espéré.

SIX CONCURRENTS

sur trente-deux inscrits ont pris le départ. Deux seulement, Garros et Brindejonc, ont pu accomplir les trois tours réglementaires.

En raison du temps, les maisons Deperdussin, Esnault, Pelletrie et Bréguet déclarent forfait.

Le premier départ

C'est Garros, numéro 6, sur monoplan Blériot, qui part le premier. L'audacieux pilote est ballotté par la tempête, mais file néanmoins à toute allure vers Cholet.

BEDEL TOMBE

A 9 heures 16, l'aviateur Bedel s'élève avec son monoplan. Tout à coup, on le voit s'abattre rapidement hors de l'aérodrome. On se précipite à son secours, mais déjà Bedel est debout : « Ce n'est rien, dit-il, mais je l'ai échappé belle». Le monoplan est complètement brisé.

AUTRES ENVOLÉES

Visite officielle

A 9 heurer 20, Legagneux, ayant à ses côtés Martinet, s'élève sur son monoplan n° 15. L'appareil est très stable, il file à une allure vertigineuse dans la direction de Cholet.

Malgré le mauvais temps, d'autres appareils sont sortis.

A 9 heures 40, la musique militaire exécute la « Marseillaise ». C'est M. Besnard, sous-secrétaire d'Etat, représentant le gouvernement, qui fait son entrée dans la tribune d'honneur où il est reçu par le Comité.

A 9 heures 45, Espanet, sur monoplan, s'élève rapidement, gagne la hauteur, passe au-dessus des tribunes et file vers Cholet.

A 9 heures 50, c'est le n° 13, Hélen, le glorieux recordman du monde, qui file à une vitesse impressionnante.

Un autre Blériot, le n° 31, est en ligne. C'est celui du célèbre Hamel. Il prend place à bord de son appareil, installe à ses côtés un passager et, à 10 heures précises, prend son vol, et, sans hésitation, file vers Cholet.

A midi, au déjeuner qui lui a été offert par les aut